*Communiqué de presse*

*Pour diffusion immédiate*

**Un bilan préoccupant des droits humains : comparution du Canada devant les Nations unies**

**Le 10 novembre 2023, le Canada discutera de son bilan des droits humains devant le Conseil des droits de l’homme des Nations unies**. Pour l’occasion, une délégation d’Amnistie internationale Canada sera présente pour exposer le climat déplorable des relations du pays avec les Autochtones et la discrimination dont le personnel noir de la fonction publique est victime. La délégation sera menée par **France-Isabelle Langlois**, directrice générale de la section francophone et **Ketty Nivyabandi**, secrétaire exécutive de la section anglophone. Fait à souligner, elles seront accompagnées de représentants des communautés autochtones de **Pessamit** et **Wet’suwet’en**, ainsi que de **Nicholas Marcus Thompson** du Secrétariat du recours collectif noir, qui travaille à éliminer le racisme dans la fonction publique fédérale.

« Les Premières Nations porteront toujours haut et fort leurs messages. Elles continueront de défendre ardemment leurs droits les plus fondamentaux et leurs territoires légués de leurs ancêtres. Toujours, elles réclameront justice sur toutes les plateformes sur lesquelles elles auront l'occasion de s'exprimer. Toujours, elles s'entoureront d'alliés de taille dans la diffusion de leurs messages pour obtenir le respect. Cette mission à Genève, dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU), avec Amnistie internationale Canada sera le symbole et la démonstration d'une alliance forte ! »

Jérôme Bacon Saint-Onge, vice-chef au Conseil des Innus de Pessamit

« La façon dont le Canada nous traite est absolument scandaleuse. Les pratiques constantes de harcèlement, d’intimidation, d’arrestations, de violence, d'expulsion de nos terres et de criminalisation de nous-mêmes et de nos allié·e·s, ne devraient pas se produire dans un pays libre et démocratique. Le monde doit savoir que le Canada ne peut pas continuer à violer nos droits. Le Canada doit être tenu responsable de ses actions, à tous les niveaux du gouvernement. Le traitement horrible qu'il nous réserve, à nous et aux autres, doit cesser. »

Chef Na’moks, chef héréditaire Wet’suwet’en

En vue du 4ème cycle de l’Examen périodique universel (EPU) du Canada, qui se tiendra le 10 novembre 2023, **Amnistie internationale Canada a évalué la mise en œuvre des recommandations faites au Canada lors de son précédent EPU**.

*«* Concernant la situation des droits humains sur le terrain, certains points sont préoccupants : l’absence de ratification de plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits humains ou d’adhésion à ceux-ci, les lacunes dans le cadre national des droits humains, les formes systémiques et multifactorielles de racisme, de discrimination et de violence, l’insuffisance des mesures prises pour faire appliquer les droits économiques, sociaux et culturels et le manque de protection des droits humains dans le commerce et dans les industries extractives opérant à l’étranger. *»*

France-Isabelle Langlois - Directrice générale Amnistie internationale Canada francophone

« À la veille du 75e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme et dans un contexte d'érosion préoccupante des droits humains à l'échelle mondiale, il est essentiel que le Canada fasse le point sur ses obligations en matière de droits humains au pays. Le quatrième cycle de l'EPU est une occasion unique pour le Canada de se positionner différemment et de placer les droits humains au centre de ses politiques fédérales, provinciales et territoriales. *»*

Ketty Nivyabandi – Secrétaire exécutive, Amnesty International Canada, section anglophone

Amnistie internationale Canada rappelle également que le Conseil des droits de l’homme avait recommandé aux États membres d’entreprendre de vastes consultations avec l’ensemble des parties prenantes pour l’EPU. L’organisation est heureuse d’avoir été sollicitée pour commenter le rapport préliminaire, mais ce processus n’est qu’une partie d’une consultation qui devrait arriver plus tôt et permettre un meilleur échange.

**Le bilan du Canada réalisée dans le cadre de l’EPU est une opportunité importante pour mettre en lumière les lacunes actuelles de la mise en œuvre des recommandations des Nations unies et d’y remédier par l’adoption d’un mécanisme efficace et transparent**. C’est également un exercice important pour exposer comment les pays développés comme le Canada doivent en faire davantage et être des exemples sur la scène internationale de respect, de promotion et de mise en œuvre des droits humains.

Accédez au rapport d’Amnistie internationale sur le Canada pour l’Examen périodique universel [ici](https://amnistie.ca/sinformer/2023/canada/canada-les-droits-humains-en-danger-communication-damnesty-international-pour).

Pour toutes questions ou demandes d’entrevues :

Maude Choquette  
Conseillère aux communications et aux relations publiques  
[mchoquette@amnistie.ca](mailto:mchoquette@amnistie.ca) | +1 514 766 9766 poste 5236